COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU PYRENEES (CAPP)

☐ Compétence particulière liée aux risques majeurs	
☑ Connaissance risques majeurs, études,	☑ Soutien PCS
☑ Information / sensibilisation / formation	☐ Système d'alerte
☑ PICS ou organisation spécifique	▼ Autre(s)

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.agglo-pau.fr

Date de création : 01/2000 **Nombre de communes :** 14

Nombre d'habitants sur le territoire : 145 000 habitants

Taille des communes : de 80 000 habitants (Pau) à 700 habitants

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

Compétence particulière liée à la problématique :

La réflexion a été engagée en 2005 dans le cadre de l'élaboration de la charte de l'environnement et du développement durable de la CAPP.

Un des objectifs de la charte est « intégrer les problématiques risques naturels et industriels dans la logique de développement de l'agglo ».

Cela répond à un besoin exprimé par les élus, notamment des petites communes, qui face aux obligations réglementaires et au manque de ressources humaines et matériels se sentaient démunis dans ce domaine (surtout en ce qui concerne les inondations, faible conscience des autres risques). Ils étaient intéressés par la mutualisation des moyens en cas d'événement.

Un stagiaire a travaillé sur cette problématique en 2005 afin de définir le rôle potentiel de l'intercommunalité dans la gestion des risques majeurs. Cette réflexion a aboutie à proposer la création d'une mission Risques au sein de la mission développement durable. Cette mission a été créée en juillet 2007.

Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

Un ingénieur travaille à temps partiel sur la mission Risques.

Il n'y a pas de moyens matériels spécifiques, le budget est rattaché à celui de la mission développement durable

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

Connaissance des risques :

- Centralisation des connaissances des aléas, notamment via la mise en place d'une application sous un Système d'Information Géographique et la diffusion des données (EN COURS)

Information / sensibilisation / formation :

- Réalisation d'un DICRIM partagé par les 14 communes
- Rédaction d'articles dans le magazine communautaire et rubrique site internet
- Participation à la réalisation d'une conférence grand public « vivre avec les inondations »
- en 2007/2008: organisation de formations sur les PCS, l'information préventive, la responsabilité des communes en matière de risques majeurs, la lutte contre le frelon asiatique

Alerte:

Néant

Plan Communal de Sauvegarde (PCS):

- Accompagnement humain des communes pour l'élaboration des PCS

$\underline{AUTRE(S)}$:

- Travaux pour la gestion des eaux pluviales

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

Mobilisation et mise à disposition des moyens matériels de l'agglo en cas d'événement (<u>en cours)</u>

Le travail s'appuie sur:

- la réorganisation de la gestion des moyens matériels (homogénéisation des bases de données et des procédures de gestion des stocks)
- la mise en place d'un système d'astreinte
- la mise en place d'une procédure spécifique.

A savoir:

La structure a participé à un exercice de type : Plan Variole

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

- Mise en place plan de continuité des services

CONTACT

NOM et prénom : QUINTIN Alexia

Service/Direction de rattachement : Mission Développement Durable

Fonction: Ingénieur Environnement

Coordonnées mail : <u>a.quintin@agglo-pau.fr</u> Coordonnées téléphoniques : 05 59 98 01 83

Date de recueil des informations : 01 2009